

POUR UNE ETHIQUE DE LA PSYCHANALYSE : LACAN AVEC SADE

J'ai souhaité en ces journées reprendre les analyses que fait Lacan dans le *Séminaire VII L'Éthique de la psychanalyse* de l'œuvre de Sade parce qu'elles sont essentielles à son élaboration de la notion de « jouissance » en tant qu'articulée à *Das Ding*.

Et ceci pour explorer, problématiser ce qu'il en serait d'une éthique de la psychanalyse en tressant à l'expérience freudienne l'analyse des morales religieuses et philosophiques du monde occidental, morales qui ont encore cours dans nos valeurs : les commandements bibliques, le « tu aimeras ton prochain comme toi-même » repris par le christianisme, les morales du Souverain Bien de l'Antiquité remises en question par l'impératif kantien. À ce tressage s'ajoute l'œuvre de Sade et l'*Antigone* de Sophocle.

Car il convient, dit Lacan en ouverture du Séminaire, d'entendre analytiquement la demande de bonheur du patient qui s'adresse à nous, cette demande de bonheur étant devenue un facteur politique depuis le XVIII^{ème} siècle. Il convient aussi d'approfondir l'univers de la faute puisque l'expérience freudienne montre qu'elle s'enracine sous la forme de la culpabilité dans le désir humain.

S'agit-il pour Lacan de chercher à déterminer ici de nouvelles valeurs individuelles ou collectives issues de la psychanalyse et de sa pratique ? Voire, et nous serions tentés de le penser, à poser une éthique du désir comme supérieure aux valeurs véhiculées par les morales, les conduites de notre société et qui se résumerait à cette formule : « ne cède pas sur ton désir » ? Reprenons d'ailleurs la formule exacte du texte : « la seule chose dont on puisse être coupable, au moins dans la perspective analytique, c'est d'avoir cédé sur son désir ». A moins que nous entendions dans la première formule : « ne cède pas sur ton désir de désirer »...

Si la notion de « jouissance » évolue au cours de l'élaboration de Lacan, ici jouissance Une, conçue plus tard comme fragmentée dans les objets de la pulsion, puis devenue « plus de jouir », jouissance éparse dans les objets de consommation, elle est dans ce séminaire, son style même, son abord du héros tragique d'Œdipe à Antigone, dotée d'un caractère radical et absolu, ne se rencontrant ni dans l'imaginaire du corps ni dans le symbolique que serait la chaîne signifiante et le manque autour duquel elle s'organise, mais hors de ce qui est symbolisé. Elle est hors système visant à atteindre La Chose, espace interdit au-delà du principe de plaisir qui maintient l'homéostasie du vivant, où pourrait être rejoint l'objet de l'inceste : la mère, « corps de la mère, ou vide absolu », « ce rien autour de quoi toute passion humaine resserre son spasme », dit Lacan.

Cette chose insymbolisable, cet impossible à symboliser, participant donc d'un au-delà, d'une zone centrale de la jouissance vécue comme extérieure au champ des représentations est de l'ordre de ce que Lacan nomme Réel, inaccessible, sauf à transgresser une barrière, barrière de la loi de l'inceste, barrière de la loi de la Cité, barrière du Beau.

Et Sade, pour Sade, de quel franchissement s'agit-il ? Quel est son caractère de scandale, comme le remarque Maurice Blanchot dans « La Raison de Sade » parue en 1949 avec « L'expérience de Lautréamont » ?

« L'on peut admettre, dit Blanchot, qu'il n'y a jamais eu un ouvrage aussi scandaleux, que nul autre n'a blessé plus profondément les sentiments et les pensées des hommes. Qui oserait aujourd'hui rivaliser de licence avec Sade ? Oui, nous pouvons le prétendre : nous tenons là l'œuvre la plus scandaleuse qui fut jamais écrite. N'est-ce pas un motif de nous en préoccuper. » (10/18, Minuit, p.21)

Eh bien Lacan s'en préoccupe. Aurions-nous là à apprendre sur le mystère du désir tandis que la trilogie érotique d'Arthur Miller qui veut s'en inspirer échoue lamentablement alors à en dire quoi que ce soit ?

Lacan donc se préoccupe de Sade visant l'affranchissement naturaliste du désir, loin des lois chrétiennes et civiques mais constate l'échec de la critique libertine du XVIII^{ème} siècle et de sa pratique : l'homme en est sorti autant chargé d'interdits et d'obligations. Que dire aujourd'hui de la « libération sexuelle » de 68 passée au jugement du nouveau féminisme qui y entend abus et harcèlement généralisés ? « On n'en finit pas si facilement avec l'univers de la faute »...

Si Sade, ses textes extravagants, dit Lacan, ne font vibrer Eros sous la forme du désir pervers qu'en de rares flashes, ne poussant pas le désir naturel à aller bien loin dans sa libération, quelles sont les raisons de l'intérêt de Lacan pour cette oeuvre ?

La première raison est celle de définir l'éthique de la psychanalyse donc DU psychanalyste dans le temps qui était celui d'alors mais dont nous mesurons toujours l'actualité, pour autant qu'une éthique ne produit pas de valeurs, mais est traversée par des valeurs sociétales, collectives, religieuses ou philosophiques, qu'elle examine, critique, par rapport à quoi elle prend position.

Lacan prend ici position par rapport aux idéaux véhiculés par les psychanalystes dominant alors le champ analytique : idéaux d'harmonie génitale, de bonheur, de partage des biens pour ce qu'ils émoussent l'arête de la découverte freudienne et l'expérience qui en découle, c'est-à-dire la question du désir de l'homme qui n'a pas à voir avec les besoins mais est en lien avec l'inconscient, c'est-à-dire les lois du langage. Cette hygiène alors promise au patient, vie et confort bourgeois, accès aux biens, famille réussie, apaisement de la jouissance perverse ou de la souffrance, voire atteinte d'une liberté ou d'un génie, ne peut être ce à quoi doit se limiter l'ambition analytique si elle prend en compte les avancées freudiennes - l'articulation du principe de plaisir au principe de réalité, puis à l'au-delà du principe de plaisir, le meurtre du père d'où s'origine la généalogie de la loi morale, l'articulation de l'instinct de mort à l'instinct de vie. Lacan pour cela passe par l'analyse ici de *L'Esquisse*, de *L'au-delà du principe de plaisir*, de *Malaise dans la civilisation* et des créations poétiques que sont *Moïse et le monothéisme* et le mythe d'Œdipe.

L'abord du problème moral lié au désir humain, ses paradoxes, gagnera donc à s'affronter à la noirceur sadienne pour ce qu'elle entame sérieusement la pastorale que toute

société oppose à son malaise : retour à une innocente nature, désir amélioré ou amélioration naturelle du désir qui ne sont pas sans embrumer les sociétés analytiques de son escroquerie.

En effet, aborder l'œuvre de Sade permettrait d'avoir présent à l'esprit ce que l'analyse garde de racines, d'affinités avec ce que montrent les fables sadiennes : le caractère de perversion polymorphe du désir que la doxa analytique d'alors veut domestiquer dans l'avènement possible d'un amour génital harmonieux.

Domestication demandée à cris plus qu'à corps par les nouvelles féministes. Pas grand-chose à voir pourtant avec le désir humain dont Lacan cherche pas à pas l'éthique, c'est-à-dire non pas les normes, les règles, les conduites mais les coordonnées, les polarités, les frontières, les seuils délimitant son champ, la limite d'un au-delà où s'articule dans la proximité la Chose interdite à la jouissance, l'instinct de mort à l'instinct de vie comme redoutable dialectique où s'ancre le désir de l'homme.

Eh bien cette dialectique, Sade, dans son œuvre de défis dans laquelle sont déclinés les moyens d'atteindre la jouissance sexuelle, ceci dans une horreur inégalée par les mots mais que l'Histoire jusqu'à nos jours décline, la met en œuvre, et ceci en appliquant l'impératif kantien, impératif ayant valeur universelle qui élimine tout élément sentimental dit par Kant « pathologique » et que Lacan résume ainsi : « j'ai le droit de jouir de ton corps, peut me dire quiconque, et le droit de l'exercer sans qu'aucune limite ne m'arrête dans le caprice des exactions que j'ai le goût d'y assouvir. »

Telle est la loi sadienne d'après Lacan, lecteur de la *Philosophie dans le boudoir*, loi sadienne faisant cette avancée par rapport à l'impératif kantien d'en révéler l'impensé, la Chose que Kant refoule pour ne pas vouloir voir dans son impératif venu de la voix de la conscience sa cause qui pourrait être *Das Ding* (ne serait-ce que l'application douloureuse de l'impératif kantien).

En effet Kant remet en question les morales du Souverain Bien considérées par la philosophie antique, stoïcienne, épicurienne, aristotélicienne. Le Souverain Bien (*Güte*) n'est aucunement susceptible d'assurer mon bien-être (*Wohl*) car en effet, aucun bien sensible ne peut se prévaloir de son rapport constant au plaisir. Nulle loi générale ne peut donc être énoncée qui définirait la pratique du sujet dans la recherche du Bien (*Güte*) sinon celui de la loi morale même qui s'imposera donc comme supérieure dans sa valeur universelle puisque dégagée de ces biens incertains que sont les objets sensibles dont le sujet pâtit pour son intérêt alors qu'aucun de ces objets ne peut se prévaloir de son rapport constant au plaisir. Kant pose ainsi une loi morale indifférente à toute pulsion ou sentiment, à tout objet de la faculté de désirer, désigné comme « pathologique », et dès lors pouvant se formuler en loi universelle valable pour tous et dans tous les cas.

Est-il possible de trouver dans le registre de l'action un principe de certitude comme en mathématiques qui exclut du champ de la représentation tout objet sensible ? Oui et ceci sans s'appuyer sur la garantie divine ni les intérêts subjectifs mais sur la voix de la conscience en chacun dont le commandement se retourne ainsi : « Agis de telle sorte que la maxime de ta volonté puisse toujours valoir en même temps comme principe d'une législation universelle. »

C'est donc au moment où le sujet n'a en face de lui aucun objet de désir qu'il rencontre une loi, laquelle a quelque chose de signifiant déjà qu'on obtient d'une voix de la conscience. Nous entendons le pas de Kant d'appréhender que la loi s'impose en chacun de nous du fait de la trame signifiante et de sa mémoire, de « la refente du sujet qui s'opère de toute intervention du sujet entre le sujet de l'énoncé et le sujet de l'énonciation » dira Lacan deux ans plus tard dans son article « Kant avec Sade. »

Dans cette avancée de Kant, celle de prendre en compte la division du sujet par la parole, donc du fantasme en ce qu'il recèle un commandement, Sade entend celle de jouir de son prochain sans limite.

Voilà où Sade n'anticipe pas Freud mais lui ouvre la voie, ceci en déblayant les morales « préordonnant la créature à son bien » pour autant que le Bien que le sujet recherche est l'objet interdit : *Das Ding*. Le thème du « bonheur dans le mal » cultivé au XIX^{ème} siècle est posé qui permettra à Freud d'élaborer son au-delà du principe de plaisir, dit Lacan. Sade applique la cruauté de la loi morale en voulant de façon « apathique » surpasser en cruauté les sévices infligés au prochain et en dépassant tout pouvoir d'imagination comme toute pression du Surmoi.

En effet, pas de « vivotage » au milieu de la forêt des désirs pour les personnages de Sade, aucun compromis des désirs avec la réalité sinon l'organisation quasi-bureaucratique du programme par journée des tourmenteurs et aristocrates du château de Silling dans *Les 120 journées de Sodome* réglé en des scénarii aussi précis qu'infinis, arrangeant à chaque fois autrement les postures propres à s'avancer chaque fois un peu plus près de la Chose impossible à atteindre, dans le blasphème, la pédophilie, l'inceste, la coprophagie, le meurtre, la nécrophilie...

Huit ans après la *Critique de la raison pratique*, dit Lacan, paraît en 1795 la *Philosophie dans le boudoir* dont il composera l'introduction en 1962 pour la parution des éditions complètes de Sade par Gilbert Lély au Cercle précieux : l'article « Kant avec Sade. » Et de conseiller aux analystes présents à son Séminaire de lire le pamphlet théorique inséré dans le livre de pratique érotique qu'est *La philosophie dans le boudoir*, « Français encore un effort et vous serez républicains » déclinant une anti morale prenant le contre-pied de tout ce qui avait pu être considéré comme le minimum vital d'une vie en société viable et cohérente, une anti morale appuyée sur les critères kantien de l'apathie et de l'universalité et défiant toutes les lois du *Décalogue*. « Je parricidais, j'incestuais, j'assassinais, je prostituais, je sodomisais » s'exclame Saint Fond dans *l'Histoire de Juliette ou les Prospérités du vice*, redoublant par le récit sa jouissance, ouvrant les vannes du désir en défiant l'ordre divin sommé de rendre des comptes de tant de monstruosités...

Pas là l'ombre d'une érotique ni même d'une perversion nouvelle cependant, remarque Lacan, mais l'abord de l'extrême où le désir de l'homme se porte pour atteindre la jouissance s'il se libère des devoirs qu'une société lui impose. Notons qu'à la fin du Séminaire, c'est à Sade avec Kant que pense Lacan en évoquant l'holocauste, appelée désormais Shoah :

« Je tiens qu'aucun sens de l'histoire fondé sur les prémisses hégéliano-marxistes n'est capable de rendre compte de cette résurgence par quoi il s'avère que l'offrande à des dieux obscurs d'un objet de sacrifice est quelque chose à quoi peu de sujets peuvent ne pas succomber. »

Eh bien le mystère du sacrifice auquel nul ne peut résister, Lacan le cherche dans Kant et Sade pour autant qu'ils suivent la même voie, celle du désir à l'état pur, celui-là même qui aboutit au sacrifice de tout ce qui est objet d'amour, objet de la tendresse humaine. « Je dis bien non seulement au rejet de l'objet pathologique mais à son sacrifice et à son meurtre. C'est pourquoi j'ai écrit « Kant avec Sade » (p.247), conclut Lacan. « Monument de défis », l'œuvre de Sade force en effet dans le meurtre l'accès à la Chose pour en témoigner devant Dieu.

Se préoccuper de Sade c'est donc se préoccuper de Kant, d'une loi morale qui porte préjudice à nos inclinaisons naturelles pour imposer la cruauté d'une injonction dont Sade démontre l'impensé : la Chose dont elle semble l'envers, puisqu'elle comporte l'annulation de toute jouissance, mais dont elle a le même caractère d'absolu. Absolu menant à la transgression du principe de plaisir à la jouissance, de la jouissance à la douleur, de la douleur à la *seconde mort*. Cette jouissance à atteindre en tant que la satisfaction du désir se produit sur le franchissement d'une limite - celle du franchissement du principe de plaisir qui maintient à distance *Das Ding* en tant que les *Triebe* n'a donc rien à voir avec la tempérance comme nous le montre l'expérience freudienne- a ici un caractère d'absolu.

Sade qui n'invente rien, ne fût-ce un catalogue des perversions, ouvre pourtant la porte au « plaisir dans le mal » au regard de quoi l'exemple de Kant selon lequel un homme renoncerait à faire l'amour à sa Dame sous la menace du gibet ne tient pas. Encore moins s'il veut jouir de la découper en morceaux, ajoute Lacan... L'histoire de la criminologie est pleine de tels cas.

Ainsi « l'homme essaie de satisfaire son besoin d'agression aux dépens de son prochain, d'exploiter son travail sans dédommagement, de l'utiliser sexuellement sans son consentement, de s'approprier ses biens, de l'humilier, de lui infliger des souffrances, de le martyriser et de le tuer ». Cette citation n'est pas de Sade mais de Freud dans *Malaise dans la civilisation*, dit Lacan.

Approchons-nous du nombre de psychanalystes faisant la sourde oreille, disait Freud, et préférant les contes de fées, et nous entendrons ce que Lacan entend par « éthique de la psychanalyse » : ce que l'horreur de Freud devant le commandement chrétien toujours vivace de l'impératif « tu aimeras ton prochain comme toi-même » peut avoir de scandaleux. Comment aimer cet être méchant lors que voulant l'aimer c'est notre propre méchanceté devant quoi nous reculons ? Il convient donc que l'analyste veille à son excès de bienveillance envers le patient pour entendre sous la demande d'amour ce qui la cause et ne pas laisser s'en altérer le sens inconscient. Car ce prochain, le plus proche, celui qu'il m'arrive de prendre dans mes bras dans l'acte d'amour, et qui est pour chacun un instant la Chose vivante et morte à la fois, ne cesse d'être forcé par Sade dans la volonté de jouissance insatiable à vouloir faire tomber le leurre du semblant, celui de la captation imaginaire par le biais du semblable. Là Sade s'avance dans « un discours plus qu'atroce », au point que la beauté inaltérable des victimes démontre s'il est besoin qu'elle est la dernière barrière contre la mort et sa corruption.

Alors l'écrivain invente sous le discours de Pie VI cette *seconde mort*, extinction radicale de tout reste humain afin de prolonger au-delà de la douleur infligée à la victime, en une jouissance éternelle, la jouissance détumescente du bourreau qui fait mourir la victime. Le christianisme n'y a-t-il pas mis la crucifixion, l'amour courtois la Dame ? Si le désir veut aller plus loin que la loi du principe de plaisir dans le déroberment de l'objet, le sujet sadien invente en un dernier sursaut un réel dont il viendrait à bout. Telle est la proposition de Pie VI dans *Histoire de Juliette* :

« Le meurtre n'ôte que la première vie à l'individu que nous frappons : il faudrait pouvoir lui arracher la seconde pour être plus utile à la nature, car c'est l'anéantissement qu'elle veut. Il est hors de nous de mettre à nos meurtres toute l'extension qu'elle y désire. »

Instinct de mort, extinction du désir lui-même, vœu de la prolongation de la jouissance à qui la première mort met un terme...

« Toutes les époques, dit Lacan, se sont crues arrivées au maximum du point d'acuité d'une confrontation avec je ne sais quoi de terminal, d'au-delà du monde, dont le monde sentirait le la menace. »

C'est entre la zone entre la première mort et la seconde mort – zone intérieure au désir mais rejetée au-delà - dit ici Lacan, que se joue le tragique de l'œuvre sadienne, du destin d'Antigone, du désir humain.

Enfin n'oublions pas que si Sade approche ce qu'il en est du rapport de la jouissance à *Das Ding*, c'est qu'il fait œuvre de sublimation et fut pour cela incarcéré pendant vingt-sept ans à Vincennes puis à Charenton. Car la sublimation tente de composer avec la Chose, analyse Lacan dans ce Séminaire, et il est clair que Sade en savait un bout sur la jouissance d'une écriture de milliers de pages, montrant assez que le plaisir qu'il en retirait ne résidait pas dans la commercialisation et la reconnaissance de ses livres mais dans leur écriture même.

Ainsi Lacan s'est préoccupé de Sade pour autant que c'est toujours par quelque franchissement que l'homme fait l'expérience de son désir, ici dans la jouissance sans limite du prochain ; pour révéler que le seul véritable bien, que le Souverain Bien que l'homme recherche est la Chose interdite que recèle la loi ; pour anticiper les conséquences de la mort de Dieu quant au commandement moral ; pour prendre en compte comme l'expérience freudienne le caractère polymorphe du désir ; pour mettre à mal l'idéal imaginaire de l'altruisme ; pour faire apparaître le rapport de la jouissance au mal ; pour ouvrir la jouissance à la seconde mort donc à l'instinct de mort ; pour appréhender les voies extrêmes par lesquelles le désir humain atteint son objet dans la jouissance ; pour en la jubilation d'une sublimation écrire le rapport du sujet à l'articulation signifiante, c'est-à-dire au champ central de la Chose, au lieu vide qu'il ne cesse de remplir par la jouissance de la lettre ; pour ce que son anti morale révèle la cruauté de l'instance morale kantienne ; pour toucher donc aux limites de l'extrême de la jouissance la destruction sinon l'Amour absolu dont l'histoire n'a pas montré encore tous les avatars...

Rien donc de la pastorale à quoi aspire l'humain, voulant corriger, comme le revendiquent les nouvelles féministes ce qu'il y a de radicalement faussé dans la sexualité humaine. La

promesse du bonheur dans l'avènement d'une relation génitale réussie est une escroquerie. Cependant Lacan semble indiquer une ouverture : celle de l'invention d'une érotique nouvelle et ceci par l'examen, la prise en compte, de la sexualité féminine. Si en effet l'accès d'une femme à la jouissance ne relève pas moins que celle de l'homme d'un rapport conflictuel et complexe, rien n'en est dit de neuf, ni dans l'œuvre de Sade, ni dans Antigone.

Que veut une femme ? La souffrance de la frustration que lui propose, non sans avantages, l'amour courtois ? Se faire l'égal de l'homme comme en les fictions de Sade où certaines femmes dont Juliette peuvent jouir de tous sans affect ? Sacrifier au Dieu obscur comme Antigone préservant dans la mort son intraitabilité ?

La jouissance de l'homme est dans ce Séminaire une jouissance non tempérée dont Sade et Antigone semblent représenter le point d'acmé en ce qu'il révèle l'insensé de la loi kantienne. Cette jouissance de l'humain comme insymbolisable, ne se rencontre en effet ni dans l'imaginaire, ni dans le symbolique, mais dans le hors-champ qu'est le réel, exigeant le franchissement d'une barrière - barrière symbolique qu'est la loi, barrière imaginaire qu'est le beau - avant d'atteindre la Chose dans la seconde mort, l'extinction radicale de l'espèce humaine. Et les analyses de Lacan donnent dès lors à ce Séminaire son caractère d'étrange beauté - celle-là même d'Antigone, forçant les lois de la cité en s'avancant vers l'horreur présentifiée par Sade dans la fragmentation des corps.

Si Lacan dans les séminaires suivants inclut la jouissance dans le système symbolique par le biais des objets partiels, nous pouvons nous demander s'il ne retrouve pas cette radicalité dans sa conception de la jouissance Autre, abordée dans *Encore*, la jouissance d'une femme.

L'appréhension de cette jouissance, comme celle de l'Amour courtois et de la sublimation pourrait éclairer le désir de l'analyste comme orienter le nôtre, à savoir son éthique. Ethique consistant à ne pas méconnaître les paradoxes du désir de l'homme tels que les explorent l'expérience freudienne et lacanienne -loin du Souverain Bien qui domine le politique et la demande chaque fois plus pressante par nos patients – d'une orthopédie.